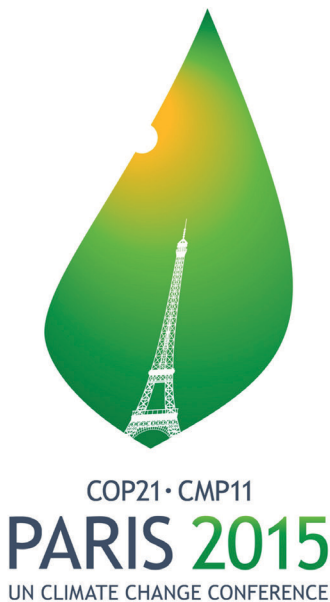


Maîtriser le changement climatique : médecins et acteurs de la santé publique doivent se mobiliser

Conseiller de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de sécurité sanitaire, ancien directeur général de la Santé (2005-2011), Didier Houssin estime que l'approche sanitaire, dont le besoin de lutter contre la pollution atmosphérique, est la clé pour convaincre le public.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS POSTEL-VINAY POUR INFO RESPIRATION



Les négociations sur le climat sont anciennes et difficiles : pourquoi ?

Voilà une vingtaine d'années que le dossier a été ouvert. Depuis 1995, à Berlin, des négociations internationales en vue de maîtriser le changement climatique ont été engagées dans le cadre des Nations unies et du traité signé en 1992. Et aujourd'hui, c'est à Paris qu'elles se poursuivront en décembre 2015. La prise de conscience existe désormais, mais de nombreuses personnes doutent de la réalité d'un changement critique du climat. Plutôt que son réchauffement, elles en redoutent le refroidissement et son terme, la mort thermique inéluctable, fût-elle lointaine, de notre monde. D'autres, sur la base des observations des banquises ou des glaciers, estiment qu'il se passe quelque chose mais doutent que l'homme, du fait de ses activités, ait à en porter la responsabilité. D'autres encore, sont moins dubitatives mais jugent lointaines à tous égards, sinon heureuses, les conséquences du phénomène, et ne perçoivent pas l'urgence de réagir. Dans

ce contexte de perception par le public, les négociateurs se heurtent à des difficultés économiques et diplomatiques, liées aux exigences de développement, très fortes dans de nombreux pays, et aux incertitudes sur les technologies antiréchauffement. L'objectif est ambitieux, mais le pouvoir de décision est faible et chaque État, souverain, défend ses intérêts. Les progrès sont donc lents.

La thématique santé est-elle assez présente dans cette problématique ?

Après l'échec relatif des négociations à Copenhague en 2009, l'attention fut attirée sur la faible place prise par les arguments de santé publique dans leur conduite. Des initiatives visèrent alors à mieux mettre en avant les impacts sanitaires liés au changement climatique, à identifier comment la dimension de santé publique pourrait être mieux prise en compte, et à mobiliser le monde de la santé dans cette perspective. Cela a, par exemple, été souligné par l'OMS en 2014 (*World Health Organization Conference report on health and climate change*, Geneva, 27-29 August, 2014).

Santé et climat : le médecin est-il bien placé pour en parler ?

Tout à fait. Les liens entre climat et santé font partie de l'expérience quotidienne de la médecine. Mais ce n'est pas en s'appuyant sur l'expérience de la saisonnalité des maladies que le monde de la santé pourra venir au secours des négociations sur le climat. Il le fera en avançant l'argument massue que des mesures, qui sont porteuses d'effets bénéfiques sur la santé de la population à court terme, sont aussi à même d'avoir un effet bénéfique sur le climat à long terme. Le médecin, ayant aussi en charge la protection de la santé publique, est sans doute un des mieux placés pour porter avec conviction

cet argument à la connaissance des négociateurs. Il sera d'autant plus motivé à le faire qu'il lui arrive rarement de voir son action récompensée par un cobénéfice, c'est-à-dire permettant de gagner sur deux tableaux à la fois. En matière de santé, ce genre de « divine surprise » est rare : le bénéfice se compense en général par un risque ou un coût.

Mais que défendre au nom de la santé publique ?

Nous devons tenir compte des perceptions du public. L'argument de défense de la santé publique serait affaibli s'il était utilisé à tort et à travers. Aussi je pense qu'il est préférable de ne pas mettre l'accent sur des mesures dont l'effet sur le changement climatique serait très indirect ou qui réclameraient un changement majeur des comportements humains. Par exemple, une recommandation de passage à une alimentation végétarienne pour éviter les impacts climatiques liés à l'élevage, notamment des bovins, se heurterait au fait que l'alimentation humaine est équilibrée et que le plaisir pris à manger prend une place importante dans les comportements alimentaires. En revanche, la promotion de régimes mieux équilibrés, faisant une large place aux fruits et légumes, permettrait de prévenir l'obésité, les maladies cardiovasculaires et les cancers tout en participant à la maîtrise du changement climatique. C'est bien sûr la clé. Mais, par ailleurs, qu'il s'agisse des conflits, des tremblements de terre, des grandes inondations, des sécheresses ou des famines, ce n'est pas non plus en évoquant la prévention des impacts sanitaires de ces catastrophes que l'argument de santé publique sera le mieux porté. Prévenir les décès liés à ces événements est crucial en termes de santé publique, mais ces mesures de prévention n'auront, en tant que telles, aucun effet sur le changement climatique.

Et la qualité de l'air ?

Les mesures visant l'amélioration de la qualité de l'air sont sans doute les plus importantes dans la stratégie d'atténuation vis-à-vis du changement climatique, tant elles sont cruciales en termes de santé publique. Les pneumologues et les experts de santé publique le savent bien. De par sa pratique, le médecin est en première ligne pour témoigner des impacts sanitaires de la pollution de l'air : affections respiratoires — bronchites aiguës ou chroniques, asthme, cancer du poumon —, affections cardiovasculaires, maladies de la sphère otorhinolaryngée — rhinites, laryngites —, conjonctivites. Il peut plaider pour que la qualité de l'air, qu'il respire d'ailleurs lui-même aussi, s'améliore.

Les mesures qui s'inscrivent le plus nettement dans le cadre du cobénéfice concernent d'abord la mobilité, en milieu urbain mais aussi

rural. Marcher ou faire du vélo quand on le peut en sécurité est un comportement qui peut contribuer à réduire le brûlage des carburants fossiles, donc les émissions de gaz à effet de serre. Un tel comportement sera d'autant plus encouragé que les politiques d'aménagement et de transport le favoriseront. Ces mesures indispensables touchent l'aménagement urbain et les transports, mais aussi la production d'énergie, l'industrie, la construction des bâtiments et le chauffage des immeubles. Le cobénéfice trouve là sa forme la plus directe : d'un côté, la prévention des maladies respiratoires et cardiovasculaires, fardeaux importants en termes de santé publique, de l'autre, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La mobilisation des médecins au service des négociations sur le climat constituerait un renversement de perspective. *Le Plan national d'adaptation au changement climatique* adopté en 2011 avait une composante santé visant à faire face aux

risques pour la santé liés aux effets qualitatifs du changement climatique — Haut Conseil de la Santé publique. Avis relatif aux risques pour la santé liés aux effets qualitatifs du changement climatique. L'approche nouvelle serait de s'appuyer sur des arguments de santé publique pour mettre en œuvre la stratégie d'atténuation du changement climatique. En contrepartie, peut-être les défenseurs du climat de demain viendront-ils alors au secours des populations d'aujourd'hui pour lesquelles, dans de nombreux pays du monde, l'urgence est de pouvoir accéder à des soins sûrs et de qualité, et sans que cet accès soit synonyme de faillite économique ! ■

NDLR : Les questions de cet entretien sont basées sur un article de Didier Houssin paru dans la *Revue du praticien* (Houssin D. La santé au secours des négociations sur le climat. *Rev Prat* 2015 ; 65 : 901-2). ■